

**Assemblée Générale Ordinaire  
de la Maison Culturelle de l'Espéranto de Grésillon  
du 18 mai 2014, début 11h04**

**1. Désignations**

Président : F. Lo Jacomo, secrétaire: Bert Schumann.

**2. Décompte des présents**

Liste d'émargement : 76 pouvoirs, 28 présents, 43 procurations.

Par courrier ont été envoyés 92 votes pour les candidats.

Présents + représentés par pouvoir = 28+76 = 104 voix pour le quorum.

Présents + représentés par procuration = 28+43 = 71 voix pour les votes supplémentaires.

Décompte annoncé au début de la séance:

31 présents, 92 votants, 43 procurations, 79 pouvoirs

**3. Évolution de nombre de sociétaires**

49 dons en 2013, 288 sociétaires actuels, quorum de 48 atteint.

**4. Rapport moral 2013**

F. Lo Jacomo présente le rapport (stages, locations, travaux). Discussion. avec les sociétaires. JL Kristos informe que pour certains loctaires, le dépliant ne correspond pas à la réalité. C. Rivière discute sur la répartition entre cours et activités et leur présentation dans le site.

Vote : 0 contre, 5 abstention, reste 74-5 = 69 pour.

**5. Rapport financier 2013**

J Huet présente et explique les documents. Y. Couturier demande sur le terme "achat stoqué". M. Denis demande sur les prix et les travaux inclus du nouvel escalier. J. Marolleau informe sur le décès de Jackie Larue, ancien plombier. F. Lo Jacomo dit que la situation financière n'est stable que grace aux locations.

Vote : 0 contre, 3 abstention, reste 74-3 = 71 pour.

**6. Affectation des comptes et affectation du résultat.**

F. Lo Jacomo les présente.

Vote : 0 contre, 0 abstention, pour total 74, unanimité.

**7. Budget prévisionnel**

J. Marolleau demande sur les devis de l'escalier

Vote : 0 contre, 5 abstentions, approuvé 74-5 = 69 pour.

**8. Quitus du CA**

U. de Maubeuge demande qui sont les membres du CA présents. Proposer à P. Soubourou de décider sur sa présence au CA. Proposition que les associations deviennent membre permanent du CA et plus élus sur 2 ans

Vote : 0 contre, 3 abstentions, approuvé 74-3 = 71 pour.

**Interruption** à 13h20 pour déjeuner, reprise 15h25.

**9. Résultat des élections au CA**

Annoncé par Henri Boyet, membre de la commission électorale:

Jean-Luc Kristos 83 voix, élu.

Frédéric Dambreville 77 voix, élu.

Espéranto France 74 voix, élu.

Isabelle Nicolas 74 voix, élue.

Elisabeth Barbay 73 voix, élue.

SAT-Amikaro 72 voix, élu.

Jannick Huet 70 voix, non élu.

Les membres restant élus sont : François Lo Jacomo, Bert Schumann, Armelle Piolat, Pierre Soubourou "Štončjo".

U. de Maubeuge propose la résolution suivante « Afin de pallier les absences occasionnelles des membres du CA, chaque membre du CA veillera à être suppléé par un suppléant, qu'il signera lui-même, sociétaire de la MCE. Ce suppléant siègera alors occasionnellement aux réunions du CA. Bien sûr, en tant que sociétaire, le suppléant peut participer aux réunions du CA même si le titulaire élu est présent. Cette proposition a pour but d'une part de dynamiser la MCE, d'autre part d'éviter parfois des prises de décision en groupuscule. » Cette résolution ne peut pas être ajoutée dans l'assemblée de ce jour.

### **10. Proposition de réflexion sur l'évolution de notre Société Civile**

F. Lo Jacomo présente. I. Nicolas dit que la loi Hamon est sortie le 7 mai 2014 et qu'une société commerciale doit normalement avoir des employés. Jacqueline informe qu'à Baugé il n'y a actuellement qu'un seul hôtel. C. Bensimon demande sur quelle somme le bien personnel des sociétaires de la MCE peut être engagé en cas de problème financier grave.

I. Nicolas présente sa convention (qui se trouve en ligne dans [gresillon.org/ag](http://gresillon.org/ag)). Discussion sur un possible conflit d'intérêt entre les statuts de sa convention et en tant que membre élu du CA.

J. Huet demande l'avis informel des sociétaires sur la question « Est-ce que vous jugez que le fait de rester en société civile est envisageable ou s'il faut absolument se transformer en société commerciale. » 3 veulent rester, 4 veulent transformer, les autres ne se prononcent pas.

### **10. Questions diverses**

Aucune question.

**Fin** de la séance à 17h15.